

Comment caractériser un texte ?

Sommaire ([cacher](#))

1. [1.1. Reconnaître les énoncés](#)
2. [2.2. Déterminer les intentions du locuteur](#)
3. [3.3. Identifier la tonalité du texte](#)
4. [4.4. Établir le genre littéraire du texte](#)

1. 1. Reconnaître les énoncés

- énoncé : c'est ce qui est dit ou écrit.
- énonciation : c'est l'ensemble des procédés montrant la présence de l'émetteur de l'énoncé à l'intérieur même de son énoncé.
- discours : c'est tout énoncé, écrit ou oral, dans lequel l'émetteur de l'énoncé multiplie les références à l'acte d'énonciation (identité des interlocuteurs, lieu et moment de l'énonciation, attitude des interlocuteurs...) pour entrer ou rester en contact.
- récit : c'est tout énoncé, écrit ou oral, dans lequel l'émetteur de l'énoncé ou les marques de l'acte d'énonciation sont délibérément absentes.

[Attach:enonces.png Δ](#)

- embrayeurs : ce sont les mots dont le référent dépend de la situation d'énonciation, comme les pronoms "je" et "tu" (ou "nous" et "vous") qui désignent l'émetteur et le récepteur du propos, les adjectifs démonstratifs et possessifs qui y renvoient, les adverbes de lieu ("ici" et "là"), les adverbes de temps ("maintenant", "aujourd'hui" ou "hier")...
- modalisateurs : ce sont les **indices d'opinion, de jugement** (verbes, adverbes, locution indiquant le degré de certitude ou emploi du conditionnel), les **marques affectives** (termes impliquant une émotion ou un sentiment) et les **termes évaluatifs** (vocabulaire valorisant/dévalorisant, comparatif/superlatif...) qui désignent l'attitude d'adhésion d'un locuteur par rapport à son énoncé et aux idées qu'il formule.

2. 2. Déterminer les intentions du locuteur

- raconter des événements, des histoires : texte **narratif**
- décrire des objets, des lieux, des personnages : texte **descriptif**
- persuader, argumenter, critiquer : texte **argumentatif**
- informer, expliquer : texte **explicatif**
- conseiller, prier, ordonner : texte **injonctif**

- exprimer des émotions, des sentiments : texte **expressif**
- susciter des émotions, des sentiments chez le destinataire : texte **impressif**

3. 3. Identifier la tonalité du texte

Chaque type de texte a sa propre **tonalité** (éléments caractéristiques qui induisent chez le destinataire un certain état affectif) et se reconnaît par des signes distinctifs :

Ton	Effet recherché	Moyens utilisés
lyrique	expression mélodieuse de sentiments intimes de l'auteur	champs lexicaux du sentiments; présence de je/tu; ponctuation expressive; langue sou-tendue...
épique	expression d'une grandeur qui dépasse les êtres et représente les valeurs symboliques d'une société	termes collectifs; les superlatifs; hyperboles; gradations; métaphores; personnifications; intervention du merveilleux...
tragique	expression d'un conflit qui déchire le héros convaincu qu'il n'existe plus d'issue possible	champs lexicaux de la mort; de la souffrance ; des passions destructrices; des sentiments héroïques...
pathétique	expression qui provoque un attendrissement en portant les sentiments à leurs extrêmes	champs lexicaux des larmes; de la douleur; nombreuses exclamations; lamentations; métaphores et comparaisons à fortes charge émotive...
comique	expression qui provoque une amusement ou le rire	jeux de mots; jeux de sonorités; répétitions ; énumérations; comparaisons amusantes; exagérations; propos absurdes ou familiers...
absurde	expression de propos déroutants par leur absence de logique et leurs caractère im-prévisible	non-respect de la logique; syllogisme; relation cause-conséquence défectueuse...
ironique	expression d'une dénonciation de manière indirecte quelque chose d'inacceptable	antiphrase; juxtapositions; exagérations ou atténuations déconcertantes; mots à valeur négative; périphrases...
oratoire	expression qui entraîne l'adhésion du lecteur, le persuade de la validité d'une thèse	emploi massif du je/nous/vous; interrogations et apostrophes; questions oratoires; anaphores; images; impératif; phrases amples...

4. 4. Établir le genre littéraire du texte

- **roman** : Le terme de « roman » date du Moyen Age. Il a d'abord désigné la langue vulgaire issue de l'évolution du latin parlé par le peuple : le roman s'opposait au latin des gens cultivés. Par extension, le mot a

désigné dès le XII^{ème} siècle un récit versifié en langue romane.

Par évolution ultérieure, ce type d'écrit renonce à la forme poétique. A partir du [XVI^{ème} siècle](#), le roman se définit comme une œuvre de fiction en prose, racontant les aventures et l'évolution d'un ou de plusieurs personnages. En tant que récit de fiction, il se distingue de la nouvelle par sa longueur, et du conte par son souci de vraisemblance.

- **théâtre** : Le texte théâtral est d'abord un texte composé de deux types d'énonciation bien distincts : d'une part le dialogue entre les personnages, d'autre part les indications scéniques (didascalies) de l'auteur permettant de préciser où, quand, comment, par qui est prononcé le dialogue. Mais l'œuvre théâtrale ne se réduit pas au texte; elle est destinée à la représentation; elle s'inscrit alors dans un cadre spatio-temporel défini et délimité, elle repose sur le jeu des acteurs et sur une machinerie productrice d'effets et de décors, et son destinataire devient collectif. C'est un art de la présence.

- **poésie** (poésie en vers vs poésie en prose) : La poésie est avant tout un travail sur le langage, considéré comme producteur de son avant même d'être producteur de sens. Le texte poétique se définit d'abord comme une musique. Traditionnellement, cette musique est codifiée : ce sont les rythmes, les mesures, les accents, les répétitions organisés par la versification. Le travail sur le sens, lui, doit jouer des ressources inattendues du langage qui contribuent à susciter chez le lecteur cette émotion particulière qu'on appelle l'émotion poétique. Le langage atteint alors une dimension magique de création d'un univers : en grec, « *poiein* » signifie « fabriquer », créer.